

Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Consultations prébudgétaires de 2014

Préparé par l'Association des banquiers canadiens

Août 2014

Introduction

L'Association des banquiers canadiens (ABC) est heureuse de participer aux consultations prébudgétaires de 2015, lancées par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

L'Association des banquiers canadiens représente 60 banques membres, soit des banques canadiennes ainsi que des filiales et des succursales de banques étrangères exerçant des activités au Canada. L'ABC préconise l'adoption de politiques publiques efficaces, favorisant le maintien d'un système bancaire solide et stable au profit des Canadiens et de l'économie canadienne. En outre, l'Association promeut la littératie financière pour permettre aux Canadiens de prendre des décisions financières éclairées et collabore avec les banques et les organismes d'application de la loi, afin de protéger les clients contre la criminalité financière et de promouvoir la sensibilisation à la fraude.

Les Canadiens se tournent vers leur banque quand vient le temps de mettre leur argent à l'abri, de financer l'achat d'une maison, de démarrer une entreprise, de gérer leurs placements et d'épargner pour leur retraite. Les défis et les problèmes auxquels ont fait face les banques ailleurs dans le monde ont permis aux Canadiens d'apprécier davantage la fiabilité, la prudence et la stabilité de leurs banques ici. Le service à la clientèle et la valeur que les clients croient recevoir de leur banque sont aussi importants. Les banques déploient des efforts considérables pour faciliter l'accès des clients aux services bancaires en prolongeant les heures d'ouverture de leurs succursales, en créant des sites Web sécurisés pour les services bancaires en ligne, en lançant des capacités de paiement par appareil mobile et en offrant aux clients la possibilité de déposer un chèque directement dans leur compte au moyen d'un téléphone intelligent. En conséquence, 81 % des Canadiens ont une opinion favorable des banques au Canada, et 90 % d'entre eux ont une impression favorable de la banque avec laquelle ils traitent le plus souvent.

Les banques sont un partenaire incontournable de l'économie canadienne, générant plus de 51 milliards de dollars, soit 3,1 % du produit intérieur brut (PIB) en 2013. De manière plus générale, les banques agissent comme une source clé de crédit aux entreprises. En 2013, le total du crédit autorisé a atteint près de 940 milliards de dollars, dont environ 200 milliards de dollars aux petites et moyennes entreprises. En effet, les banques ont régulièrement augmenté leur financement aux entreprises de 181 milliards de dollars depuis 2008. Alors que les

banques comprennent l'importance d'offrir du crédit aux entreprises canadiennes, elles ont aussi la responsabilité de protéger l'argent de leurs déposants. La gestion prudente des risques a bien servi le système financier canadien, puisque les banques du Canada sont classées par le Forum économique mondial comme les plus puissantes et les plus solides dans le monde depuis six années consécutives.

Les banques font aussi figure de chefs de file en tant que contribuables et employeurs avant-gardistes. En 2013, les six grandes banques du Canada ont versé huit milliards de dollars en impôts à tous les paliers de gouvernement au Canada. Le secteur bancaire emploie 280 000 Canadiens et verse environ 23 milliards de dollars en salaires et en avantages sociaux chaque année. Les employés de banque travaillent dans les sièges sociaux ou les vastes réseaux de succursales de détail, qui comptent 6 300 succursales dans les collectivités aux quatre coins du Canada.

Enfin, les banques et leurs employés comptent parmi les principales entreprises donatrices au Canada et maintiennent une longue tradition de participation communautaire. Les organismes caritatifs et sans but lucratif au Canada reçoivent des centaines de millions de dollars en soutien de la part des banques. Chaque année, des milliers d'employés de banques investissent leur temps et leur talent dans des initiatives qui s'inscrivent dans un large éventail de programmes, particulièrement dans les domaines de l'éducation, de l'art, des services à la jeunesse, de l'environnement, du secours et des soins de santé.

Les commentaires et les recommandations contenues dans ce mémoire concernent les thèmes généraux suivants fournis par le Comité :

- Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité des finances publiques et la croissance économique;
- Maximiser le nombre et les types d'emplois pour les Canadiens;
- Améliorer les régimes fiscal et réglementaire du Canada; et,
- Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation.

L'ABC vous est reconnaissante de cette occasion de remettre son mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, dans le cadre de ses consultations prébudgétaires. Nous serons heureux de comparaître devant le comité pour discuter plus en

détail de nos observations et recommandations une fois que les audiences auront débuté à l'automne.

Budgets équilibrés

Équilibrer le budget fédéral pour assurer la viabilité des finances publiques et la croissance économique

L'ABC continue de soutenir les efforts du gouvernement fédéral à équilibrer le budget fédéral. La gestion responsable des finances publiques est essentielle pour insuffler la confiance dans l'économie globale et jette les bases de la poursuite de la croissance économique et de la création d'emplois. Dans ce sens, nous avons été heureux d'apprendre que, pendant les deux premiers mois de l'année financière en cours, le déficit budgétaire a été réduit de 2,7 milliards de dollars à 1,1 milliard de dollars, par rapport à l'année précédente. À l'avenir, un élément clé des efforts de tout gouvernement visant à rétablir l'équilibre fiscal sera de maintenir un cadre fiscal concurrentiel, afin de continuer à stimuler la croissance économique. L'économie canadienne gagnerait à créer et à attirer des emplois, à réduire le coût de la dette des ménages et des entreprises, et à stabiliser les dépenses futures du gouvernement.

Recommandation : Nous soutenons les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux visant à renforcer leurs situations budgétaires, en rétablissant l'équilibre budgétaire tout en maintenant un cadre fiscal concurrentiel.

Fiscalité concurrentielle

Améliorer les régimes fiscal et réglementaire du Canada

Maintenir une fiscalité concurrentielle est primordial pour encourager les nouveaux investissements en capitaux, améliorer la productivité des entreprises et créer des emplois durables et bien rémunérés. C'est pourquoi nous sommes satisfaits de l'engagement du gouvernement fédéral à maintenir un taux d'imposition de 15 % sur les revenus des sociétés. Bien que les gouvernements à tous les paliers au Canada doivent prendre des décisions difficiles afin de revenir à l'équilibre budgétaire, la réduction du taux d'imposition fédéral-provincial combiné depuis 2000 a permis au Canada de devenir plus concurrentiel sans pour autant réduire les recettes fiscales. L'impôt global sur le revenu des sociétés a augmenté de 57 % entre 2003 et 2013 et est resté relativement stable en pourcentage du PIB.

Recommandation : Maintenir l'engagement envers un taux d'imposition concurrentiel sur les revenus des sociétés et encourager les provinces à maintenir un taux d'imposition cible de 10 % sur le revenu des sociétés.

L'impôt sur le capital a été généralement reconnu comme un obstacle entravant l'attraction de nouveaux investissements. Du point de vue des banques, chaque dollar de fonds propres des banques se traduit généralement par un financement des particuliers et des entreprises largement supérieur au montant de ces fonds. En outre, les banques sont tenues de conserver en réserve des sommes importantes pour contrecarrer les crises. L'imposition du capital pénalise ces institutions pour le type de gestion prudente des risques qui ont si bien servi le Canada durant la crise financière mondiale et sape les efforts internationaux visant à renforcer le système financier.

Recommandation : Encourager les provinces à supprimer l'impôt actuel sur le capital des institutions financières et à ne pas en instituer de nouveaux.

Commerce intérieur/international

Maximiser le nombre et les types d'emplois pour les Canadiens

La réduction des barrières commerciales entre les autorités nationales et internationales est un élément important pour mettre le Canada sur la voie de la compétitivité. Le secteur bancaire soutient les efforts de libéralisation du commerce intérieur et international. Les plus grandes banques canadiennes ont des activités nationales solides leur permettant de prendre de l'essor au niveau international. En effet, un tiers des recettes des banques canadiennes est généré par des filiales aux États-Unis et dans le monde. De même, 54 banques étrangères (24 filiales, 27 banques étrangères offrant des services complets et trois succursales de prêt appartenant à des banques étrangères) exercent des activités au Canada, finançant des entreprises canadiennes, offrant des emplois de qualité aux Canadiens et stimulant la concurrence sur le marché canadien. De manière plus générale, les banques servent les économies dans lesquelles elles œuvrent et ne peuvent réussir que si les économies sous-jacentes obtiennent également du succès. Des échanges commerciaux et des investissements supérieurs contribuent à l'expansion de l'économie, ce qui se traduira par des emplois et une augmentation des fortunes pour les personnes, les ménages, les petites et moyennes entreprises, les grandes

entreprises, les gouvernements, les investisseurs institutionnels et les organismes sans but lucratif.

À l'échelle nationale, le commerce et l'investissement entre les provinces et les territoires sont importants pour la prospérité du Canada. L'élimination des obstacles à la libre circulation des travailleurs, des biens, des services et des capitaux au Canada permettra à notre pays de tirer pleinement profit de ses ressources humaines et naturelles. Nous pourrions ainsi augmenter l'efficacité du pays en offrant aux consommateurs un plus grand choix et en réduisant les coûts pour les entreprises.

Sur le plan international, le gouvernement fédéral a lancé des initiatives visant à développer le libre-échange dans le but de contribuer à la croissance économique du Canada. Au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a négocié, signé ou mis en vigueur plusieurs accords de libre-échange (ALE), des accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers, ainsi que d'autres accords. Les plus remarquables sont les accords de libre-échange signés avec le Partenariat transpacifique, l'Union européenne et la Corée du Sud. Ces initiatives augmentent la prévisibilité, la certitude et l'accès pour les entreprises canadiennes.

Recommandation : Nous encourageons les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à continuer de viser la réduction des barrières entre les autorités tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

Littératie financière

Soutenir les familles et aider les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation

La littératie financière constitue une priorité pour l'ABC et ses membres. Les banques assument un rôle actif dans le quotidien des citoyens – 96 % des Canadiens ont un compte auprès d'une institution bancaire – ce qui fait que des millions de citoyens font appel à leur banque chaque jour pour obtenir des services et des conseils qui leur permettent d'épargner, de planifier leur retraite, de démarrer une entreprise et d'accéder à la propriété. C'est là où le travail de littératie financière des banques commence effectivement – dans leurs interactions quotidiennes avec leurs clients, en leur fournissant une myriade de renseignements, d'outils et de conseils afin qu'ils puissent faire les meilleurs choix pour leurs finances. Mais, le travail des banques ne

s'arrête pas là. Elles sont des chefs de file dans le soutien aux activités de littératie financière et aux initiatives des différentes communautés partout au Canada.

Pour sa part, l'ABC a assuré la littératie financière dans les écoles secondaires au cours des 15 dernières années, offrant à plus de 225 000 étudiants partout au Canada son programme de séminaires gratuits *Votre argent-Étudiants*. Dans le cadre de ce programme, des banquiers locaux font don de leur temps et de leurs compétences pour enseigner aux jeunes les principes fondamentaux de la budgétisation, de l'épargne, du placement, de l'utilisation judicieuse du crédit et de la prévention de la fraude. En outre, l'ABC élabore actuellement le programme *Votre Argent-Aînés*, afin d'aider les personnes qui partent à la retraite à gérer leurs finances et à éviter la fraude et l'exploitation financière. *Votre Argent-Aînés* est conçu en association avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), et les séminaires devraient débiter à l'automne 2014.

Il est important de continuer à approfondir les connaissances financières des Canadiens, particulièrement les jeunes et les aînés. Nous encourageons le gouvernement fédéral à collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, afin d'inclure la littératie financière dans les programmes scolaires et de travailler avec de nombreux organismes partenaires à offrir des programmes de littératie financière aux personnes dont les connaissances et les compétences financières sont limitées. Le gouvernement fédéral a joué un rôle de premier plan grâce à la nomination d'une chef du développement de la littératie financière, que nous applaudissons. Nous avons hâte de travailler en étroite collaboration avec la personne désignée dans les semaines, les mois et les années à venir dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale de littératie financière.

Recommandation : Nous encourageons le gouvernement fédéral à poursuivre ses efforts visant à promouvoir la littératie financière au Canada.

Organisme coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux

Améliorer les régimes fiscal et réglementaire du Canada

L'ABC appuie depuis longtemps la création d'un organisme national de réglementation des valeurs mobilières au Canada. Le système actuel de règles et règlements, administré par 13 organismes de réglementation des valeurs mobilières provinciaux et territoriaux, crée des

chevauchements réglementaires considérables, un manque d'efficacité et des complexités. Ce système nous met aussi en décalage avec le reste du monde. Le Canada est le seul pays industrialisé sans organisme national de réglementation des valeurs mobilières et sans voix nationale sur la scène internationale.

En septembre 2013, nous avons applaudi l'annonce par les gouvernements du Canada, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario de la conclusion d'une entente pour la mise sur pied d'un organisme coopératif en matière de réglementation des marchés des capitaux (OCRMC). Aussi, nous avons accueilli favorablement l'annonce récente que la Saskatchewan et le Nouveau-Brunswick se joindraient à cette initiative. Nous comprenons que les autorités établissant l'OCRMC ont l'intention d'introduire un projet de loi sur les valeurs mobilières à l'automne 2015.

Recommandation : Nous encourageons le gouvernement fédéral et tous les gouvernements provinciaux à mettre en place au plus tôt une loi instituant l'OCRMC.